

Chronique Parisienne

Nouveaux doctorats. — Ceux qui inventaient. — Affaires en cours. — Les Alliés chez nous. — Après la guerre. — Nouvelles humanités. — Le vote des Femmes.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique vient de terminer ses travaux pour cette session.

On a clos la période qui s'achève en éditant une résolution tout aimable laquelle a fait l'objet d'un décret intéressant : Nos Universités pourront décerner à des savants de nos nations alliées, à des savants aussi choisis dans les pays neutres parmi les personnalités dont les sentiments en notre faveur ne sont pas douteux, le titre de docteur honoris causa.

C'est fort bien ! Si nous agissons ainsi, c'est parce que nous savons que la mesure sera appréciée par ceux qu'elle peut concerner. Nous honorons les savants, nos amis d'abord ; ce point est important.

Les Universités étrangères, depuis longtemps n'hésitaient pas à honorer ainsi les savants français ; elles avaient même quelque mérite en agissant de la sorte, car, à un certain moment, un nombre prodigieux de Français affirmaient que nos savants étaient loin de pouvoir être comparés aux savants allemands.

La France n'inventait rien ! La France était une patrie de poète de moyen, donc néanmoins de quelque bonne volonté. Pensez si l'on jubilaient ailleurs quand on nous entendait chanter ce refrain.

Déjà, il paraît démontré que la France inventait aussi, mais qu'elle utilisait ses inventions moins habilement que ses voisins de l'Est ; qu'en outre, elle laissait envier l'armoire aux inventions, qu'elle n'en ferait rien, ne cachait rien, oubliant dans ses laboratoires la clé sur toutes les portes et surtout qu'elle a, semble-t-il, le cœur sur la langue ! Elle n'est point secrète.

En sorte, que nous ne préparions, nous découvrons français devenant une chose allemande. Moyennant quoi, ces gens d'outre-Rhin n'hésitaient pas à bombarder nos savants, de filtres honorifiques, ah ! il en pleuvait chez nous ! Presque tous les titulaires de ces titres les ont rendus sans hésitation, même avec quelque fracas, et nous ne sommes pas en peine de leur donner un exemple.

Cette façon de choses s'est ajoutée à bien d'autres : nous pouvons en désirer qu'il importe de bien connaître nos amis, en tous pays.

Dans le mouvement énorme qui se produit, la marche de la guerre occupant tous les esprits, les questions à côté ont beaucoup perdu de leur importance. Comme s'il n'y avait plus de grosses affaires en cours, le public attend sans impatience le dénouement de celles dont l'instruction n'est pas encore terminée. Quand quelqu'un en parle il semble qu'il s'agisse de choses lointaines, ce sont des choses prochaines, immédiates, qui absorbent toute notre attention. Notre caractère se modifie.

Nous devenons sérieux ; nos intérêts particuliers passent peut-être après l'intérêt général ; nous devenons aussi moins égoïstes.

Nous nous reprochons des Alliés : avec eux, nous suivons les phases de la guerre ; nous les voyons aussi passionnés que nous à cet égard.

Un très grand nombre d'Américains s'appliquent à déchiffrer les journaux français : avec la peur qu'ils ont apprise, ils y parviennent tant bien que mal. Les journaux extraordinaires qu'ils font pour avancer très vite dans la connaissance de la langue française sont touchants.

Ils n'ont pas peur de mal parler ; d'ailleurs, ils reconnaissent que nous avons avec eux beaucoup de choses communes, que leur prononciation seule diffère, car l'orthographe est presque la même.

Les livres de conversation usuelle sont dans toutes les mains.

Les Alliés nomment nos hommes d'Etat, nos hommes de gouvernement ; le *New-York Herald* et le *Daily News* les renseignent. Ils sont aussi informés que nous, nous curieux que nous de ce qui se passe à Paris et ils suivent attentivement le mouvement d'arrivée de leurs compatriotes. On peut dire qu'ils fraternisent avec nous, bien que nous leur reprochions de beaucoup acheter et de payer le prix fort ; ce n'est peut-être pas absolument leur faute. On finit par en rire, ce reproche les étonne beaucoup.

Ils ont confiance ; ils disent que la guerre finira bientôt, que dans trois mois, ils seront ici en masse et qu'ils iront.

Prof, ils relèvent le courage des timides, répandant quelque gaillard autour d'eux, et nous savons tous qu'il faut un peu de détente pour nous reposer de toutes les émotions qui nous secouent.

Dans leurs camps, nous avons vu la Piane causée des transports de joie, d'une joie un peu bien bruyante et communicative.

Comme nous, ils ont les yeux tournés vers Paris ; comme nous, ils attendent.

Dans notre public français, on disserte : il y a des pontifes qui savent tout et une foule de braves gens qui ne savent rien.

La majorité se compose de ceux qui, tout bonnement, attendent le matin leur journal, pour fixer leur opinion de la journée.

On se fait à dire que ce sont les sages puisqu'ils se réservent la fatigue de penser trop hâtivement.

Le temps marche ; nous lui reprochons

LA GUERRE

Le succès français au sud de l'Aisne

LES CONTRE-ATTAQUES ALLEMANDES REPOUSSÉES

Paris, 29 Juin.

La députation italienne de la Conférence parlementaire interalliée est arrivée ce matin à Paris. Elle a été reçue à la gare par le comte Bonin, ambassadeur d'Italie.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Juin.

Après sa tentative infructueuse de passer entre l'Aisne et la forêt de Villers-Colleliers, l'ennemi s'était établi sur le terrain conquis et avait aménagé en véritables places d'armes qui devaient lui servir d'appui et de point de départ pour des tentatives ultérieures.

Notre commandement, estimant que ces positions pouvaient constituer une menace et un danger, les a fait évacuer hier au cours d'une attaque exécutée supérieurement et qui nous a valu entre ces points importants plus de mille prisonniers.

L'ennemi surpris, houlé et battu, a réagi vigoureusement, la nuit dernière, mais tous ses efforts sont demeurés sans résultats. De leur côté, nos alliés britanniques ont remporté un succès égal en repoussant de 1.600 mètres sur un front de 5 kilomètres le saillant en direction d'Ilazebrouck que les Allemands avaient enfoncé dans leurs lignes.

Pour ne pas demeurer en reste, les Américains, dont les initiatives agressives inépuisables de plus en plus les Boches, ont amélioré leurs positions entre l'Ourcq et la Marne.

Ainsi, d'ailleurs, se déroulent les faits de guerre des derniers vingt-quatre heures. Ils ne sont pas très importants, mais on ne saurait nier qu'ils sont encourageants.

MARIUS RICHARD.

Les Raids sur Paris

Les victimes

Paris, 29 Juin.

Voici la liste des victimes du raid d'avant-hier soir :

Morts : Nicolas Pauly, 52 ans ; Henri Hennig, 29 ans ; Basile Puzos, 50 ans ; Joseph Guéret, 25 ans ; Victor Molena ; Auguste Desmaret, 24 ans ; Mme Albine Lagriffon, 23 ans ; Mme Marguerite Sory, 25 ans ; Mlle Yvonne Desmazières ; Mme Jeanne Ledoux, 63 ans ; André Massias, 19 ans ; Pierre Chichet, 24 ans ; Robert Couturier, 18 ans ; Henri Gibot, 23 ans ; Auguste Duvoux, 41 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Gaston Ledoux, 34 ans ; M. Barrier, 56 ans ; Mlle Hélène Chabrot, 23 ans ; Mme Geoffroy, 37 ans ; Joseph Abrant, 52 ans ; Jean Dulige, 47 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Mme Lucie Cavalier, 30 ans ; les gardiens de la paix Dubois, Savard et Voiret (légalement).

Un journaliste blessé

Paris, 29 Juin.

M. Pierre Chichet, fils de notre confrère de l'*Homme Libre* et lui-même journaliste, a été blessé pendant qu'il accomplissait un devoir professionnel.

Le groupe de l'Aviation se réunit à la Chambre

Paris, 29 Juin.

Le groupe de l'Aviation de la Chambre, qui s'est réuni hier sous la présidence de M. Palmié, va désigner son bureau prochainement.

Le groupe entendrait le président du Conseil au sujet de la poursuite des gothas venant bombarder la capitale et l'établissement d'une zone d'action distincte pour les canons et pour les avions, la création d'une zone de ballons de plusieurs kilomètres de profondeur, enfin le projet d'une zone lumineuse.

La question de la défense efficace contre les incursions aériennes conduit de nombreux journaux à aborder un troisième ordre d'idées, savoir les représailles contre les villes allemandes.

Le lieutenant-colonel Rousset insiste avec véhémence pour que ces représailles soient organisées d'urgence contre Trèves, Cologne, Coblenz et Francfort surtout, qui doivent être prises comme otages.

Les imprudences de la population

Paris, 29 Juin.

La fréquence des raids des avions ennemis sur Paris retient l'attention presque générale des journaux qui émettent à ce sujet plusieurs idées d'avis. D'abord, ils insistent tous pour obtenir de la population plus de prudence, ainsi que le fit le gouvernement hier dans une note officielle.

De nombreux journaux, sans nier l'utilité du système de défense employé contre les avions, constatent que les avions réussissent à franchir les barrières les plus intenses et

LA GUERRE

Le succès français au sud de l'Aisne

LES CONTRE-ATTAQUES ALLEMANDES REPOUSSÉES

Paris, 29 Juin.

La députation italienne de la Conférence parlementaire interalliée est arrivée ce matin à Paris. Elle a été reçue à la gare par le comte Bonin, ambassadeur d'Italie.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Juin.

Après sa tentative infructueuse de passer entre l'Aisne et la forêt de Villers-Colleliers, l'ennemi s'était établi sur le terrain conquis et avait aménagé en véritables places d'armes qui devaient lui servir d'appui et de point de départ pour des tentatives ultérieures.

Notre commandement, estimant que ces positions pouvaient constituer une menace et un danger, les a fait évacuer hier au cours d'une attaque exécutée supérieurement et qui nous a valu entre ces points importants plus de mille prisonniers.

L'ennemi surpris, houlé et battu, a réagi vigoureusement, la nuit dernière, mais tous ses efforts sont demeurés sans résultats. De leur côté, nos alliés britanniques ont remporté un succès égal en repoussant de 1.600 mètres sur un front de 5 kilomètres le saillant en direction d'Ilazebrouck que les Allemands avaient enfoncé dans leurs lignes.

Pour ne pas demeurer en reste, les Américains, dont les initiatives agressives inépuisables de plus en plus les Boches, ont amélioré leurs positions entre l'Ourcq et la Marne.

Ainsi, d'ailleurs, se déroulent les faits de guerre des derniers vingt-quatre heures. Ils ne sont pas très importants, mais on ne saurait nier qu'ils sont encourageants.

MARIUS RICHARD.

Les Raids sur Paris

Les victimes

Paris, 29 Juin.

Voici la liste des victimes du raid d'avant-hier soir :

Morts : Nicolas Pauly, 52 ans ; Henri Hennig, 29 ans ; Basile Puzos, 50 ans ; Joseph Guéret, 25 ans ; Victor Molena ; Auguste Desmaret, 24 ans ; Mme Albine Lagriffon, 23 ans ; Mme Marguerite Sory, 25 ans ; Mlle Yvonne Desmazières ; Mme Jeanne Ledoux, 63 ans ; André Massias, 19 ans ; Pierre Chichet, 24 ans ; Robert Couturier, 18 ans ; Henri Gibot, 23 ans ; Auguste Duvoux, 41 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Gaston Ledoux, 34 ans ; M. Barrier, 56 ans ; Mlle Hélène Chabrot, 23 ans ; Mme Geoffroy, 37 ans ; Joseph Abrant, 52 ans ; Jean Dulige, 47 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Mme Lucie Cavalier, 30 ans ; les gardiens de la paix Dubois, Savard et Voiret (légalement).

Un journaliste blessé

Paris, 29 Juin.

M. Pierre Chichet, fils de notre confrère de l'*Homme Libre* et lui-même journaliste, a été blessé pendant qu'il accomplissait un devoir professionnel.

Le groupe de l'Aviation se réunit à la Chambre

Paris, 29 Juin.

Le groupe de l'Aviation de la Chambre, qui s'est réuni hier sous la présidence de M. Palmié, va désigner son bureau prochainement.

Le groupe entendrait le président du Conseil au sujet de la poursuite des gothas venant bombarder la capitale et l'établissement d'une zone d'action distincte pour les canons et pour les avions, la création d'une zone de ballons de plusieurs kilomètres de profondeur, enfin le projet d'une zone lumineuse.

La question de la défense efficace contre les incursions aériennes conduit de nombreux journaux à aborder un troisième ordre d'idées, savoir les représailles contre les villes allemandes.

Le lieutenant-colonel Rousset insiste avec véhémence pour que ces représailles soient organisées d'urgence contre Trèves, Cologne, Coblenz et Francfort surtout, qui doivent être prises comme otages.

Les imprudences de la population

Paris, 29 Juin.

La fréquence des raids des avions ennemis sur Paris retient l'attention presque générale des journaux qui émettent à ce sujet plusieurs idées d'avis. D'abord, ils insistent tous pour obtenir de la population plus de prudence, ainsi que le fit le gouvernement hier dans une note officielle.

De nombreux journaux, sans nier l'utilité du système de défense employé contre les avions, constatent que les avions réussissent à franchir les barrières les plus intenses et

LA GUERRE

Le succès français au sud de l'Aisne

LES CONTRE-ATTAQUES ALLEMANDES REPOUSSÉES

Paris, 29 Juin.

La députation italienne de la Conférence parlementaire interalliée est arrivée ce matin à Paris. Elle a été reçue à la gare par le comte Bonin, ambassadeur d'Italie.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Juin.

Après sa tentative infructueuse de passer entre l'Aisne et la forêt de Villers-Colleliers, l'ennemi s'était établi sur le terrain conquis et avait aménagé en véritables places d'armes qui devaient lui servir d'appui et de point de départ pour des tentatives ultérieures.

Notre commandement, estimant que ces positions pouvaient constituer une menace et un danger, les a fait évacuer hier au cours d'une attaque exécutée supérieurement et qui nous a valu entre ces points importants plus de mille prisonniers.

L'ennemi surpris, houlé et battu, a réagi vigoureusement, la nuit dernière, mais tous ses efforts sont demeurés sans résultats. De leur côté, nos alliés britanniques ont remporté un succès égal en repoussant de 1.600 mètres sur un front de 5 kilomètres le saillant en direction d'Ilazebrouck que les Allemands avaient enfoncé dans leurs lignes.

Pour ne pas demeurer en reste, les Américains, dont les initiatives agressives inépuisables de plus en plus les Boches, ont amélioré leurs positions entre l'Ourcq et la Marne.

Ainsi, d'ailleurs, se déroulent les faits de guerre des derniers vingt-quatre heures. Ils ne sont pas très importants, mais on ne saurait nier qu'ils sont encourageants.

MARIUS RICHARD.

Les Raids sur Paris

Les victimes

Paris, 29 Juin.

Voici la liste des victimes du raid d'avant-hier soir :

Morts : Nicolas Pauly, 52 ans ; Henri Hennig, 29 ans ; Basile Puzos, 50 ans ; Joseph Guéret, 25 ans ; Victor Molena ; Auguste Desmaret, 24 ans ; Mme Albine Lagriffon, 23 ans ; Mme Marguerite Sory, 25 ans ; Mlle Yvonne Desmazières ; Mme Jeanne Ledoux, 63 ans ; André Massias, 19 ans ; Pierre Chichet, 24 ans ; Robert Couturier, 18 ans ; Henri Gibot, 23 ans ; Auguste Duvoux, 41 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Gaston Ledoux, 34 ans ; M. Barrier, 56 ans ; Mlle Hélène Chabrot, 23 ans ; Mme Geoffroy, 37 ans ; Joseph Abrant, 52 ans ; Jean Dulige, 47 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Mme Lucie Cavalier, 30 ans ; les gardiens de la paix Dubois, Savard et Voiret (légalement).

Un journaliste blessé

Paris, 29 Juin.

M. Pierre Chichet, fils de notre confrère de l'*Homme Libre* et lui-même journaliste, a été blessé pendant qu'il accomplissait un devoir professionnel.

Le groupe de l'Aviation se réunit à la Chambre

Paris, 29 Juin.

Le groupe de l'Aviation de la Chambre, qui s'est réuni hier sous la présidence de M. Palmié, va désigner son bureau prochainement.

Le groupe entendrait le président du Conseil au sujet de la poursuite des gothas venant bombarder la capitale et l'établissement d'une zone d'action distincte pour les canons et pour les avions, la création d'une zone de ballons de plusieurs kilomètres de profondeur, enfin le projet d'une zone lumineuse.

La question de la défense efficace contre les incursions aériennes conduit de nombreux journaux à aborder un troisième ordre d'idées, savoir les représailles contre les villes allemandes.

Le lieutenant-colonel Rousset insiste avec véhémence pour que ces représailles soient organisées d'urgence contre Trèves, Cologne, Coblenz et Francfort surtout, qui doivent être prises comme otages.

Les imprudences de la population

Paris, 29 Juin.

La fréquence des raids des avions ennemis sur Paris retient l'attention presque générale des journaux qui émettent à ce sujet plusieurs idées d'avis. D'abord, ils insistent tous pour obtenir de la population plus de prudence, ainsi que le fit le gouvernement hier dans une note officielle.

De nombreux journaux, sans nier l'utilité du système de défense employé contre les avions, constatent que les avions réussissent à franchir les barrières les plus intenses et

LA GUERRE

Le succès français au sud de l'Aisne

LES CONTRE-ATTAQUES ALLEMANDES REPOUSSÉES

Paris, 29 Juin.

La députation italienne de la Conférence parlementaire interalliée est arrivée ce matin à Paris. Elle a été reçue à la gare par le comte Bonin, ambassadeur d'Italie.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Juin.

Après sa tentative infructueuse de passer entre l'Aisne et la forêt de Villers-Colleliers, l'ennemi s'était établi sur le terrain conquis et avait aménagé en véritables places d'armes qui devaient lui servir d'appui et de point de départ pour des tentatives ultérieures.

Notre commandement, estimant que ces positions pouvaient constituer une menace et un danger, les a fait évacuer hier au cours d'une attaque exécutée supérieurement et qui nous a valu entre ces points importants plus de mille prisonniers.

L'ennemi surpris, houlé et battu, a réagi vigoureusement, la nuit dernière, mais tous ses efforts sont demeurés sans résultats. De leur côté, nos alliés britanniques ont remporté un succès égal en repoussant de 1.600 mètres sur un front de 5 kilomètres le saillant en direction d'Ilazebrouck que les Allemands avaient enfoncé dans leurs lignes.

Pour ne pas demeurer en reste, les Américains, dont les initiatives agressives inépuisables de plus en plus les Boches, ont amélioré leurs positions entre l'Ourcq et la Marne.

Ainsi, d'ailleurs, se déroulent les faits de guerre des derniers vingt-quatre heures. Ils ne sont pas très importants, mais on ne saurait nier qu'ils sont encourageants.

MARIUS RICHARD.

Les Raids sur Paris

Les victimes

Paris, 29 Juin.

Voici la liste des victimes du raid d'avant-hier soir :

Morts : Nicolas Pauly, 52 ans ; Henri Hennig, 29 ans ; Basile Puzos, 50 ans ; Joseph Guéret, 25 ans ; Victor Molena ; Auguste Desmaret, 24 ans ; Mme Albine Lagriffon, 23 ans ; Mme Marguerite Sory, 25 ans ; Mlle Yvonne Desmazières ; Mme Jeanne Ledoux, 63 ans ; André Massias, 19 ans ; Pierre Chichet, 24 ans ; Robert Couturier, 18 ans ; Henri Gibot, 23 ans ; Auguste Duvoux, 41 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Gaston Ledoux, 34 ans ; M. Barrier, 56 ans ; Mlle Hélène Chabrot, 23 ans ; Mme Geoffroy, 37 ans ; Joseph Abrant, 52 ans ; Jean Dulige, 47 ans ; Célestin Rossignol, 45 ans ; Mme Lucie Cavalier, 30 ans ; les gardiens de la paix Dubois, Savard et Voiret (légalement).

Un journaliste blessé

Paris, 29 Juin.

M. Pierre Chichet, fils de notre confrère de l'*Homme Libre* et lui-même journaliste, a été blessé pendant qu'il accomplissait un devoir professionnel.

Le groupe de l'Aviation se réunit à la Chambre

Paris, 29 Juin.

Le groupe de l'Aviation de la Chambre, qui s'est réuni hier sous la présidence de M. Palmié, va désigner son bureau prochainement.

Le groupe entendrait le président du Conseil au sujet de la poursuite des gothas venant bombarder la capitale et l'établissement d'une zone d'action distincte pour les canons et pour les avions, la création d'une zone de ballons de plusieurs kilomètres de profondeur, enfin le projet d'une zone lumineuse.

La question de la défense efficace contre les incursions aériennes conduit de nombreux journaux à aborder un troisième ordre d'idées, savoir les représailles contre les villes allemandes.

Le lieutenant-colonel Rousset insiste avec véhémence pour que ces représailles soient organisées d'urgence contre Trèves, Cologne, Coblenz et Francfort surtout, qui doivent être prises comme otages.

Les imprudences de la population

Paris, 29 Juin.

La fréquence des raids des avions ennemis sur Paris retient l'attention presque générale des journaux qui émettent à ce sujet plusieurs idées d'avis. D'abord, ils insistent tous pour obtenir de la population plus de prudence, ainsi que le fit le gouvernement hier dans une note officielle.

De nombreux journaux, sans nier l'utilité du système de défense employé contre les avions, constatent que les avions réussissent à franchir les barrières les plus intenses et

LA GUERRE

Le succès français au sud de l'Aisne

LES CONTRE-ATTAQUES ALLEMANDES REPOUSSÉES

Paris, 29 Juin.

La députation italienne de la Conférence parlementaire interalliée est arrivée ce matin à Paris. Elle a été reçue à la gare par le comte Bonin, ambassadeur d'Italie.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Juin.

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

TROISIEME PARTIE

La tête petite et anguleuse de cet homme, ces cheveux blanchissants, sa moustache épaisse et grise le firent reconnaître par Baptistin, qui avait l'habitude de le servir, et qui l'attendait au bas du vestibule. Aussi, à peine eut-il prononcé son nom devant le serviteur intelligent, que Monte-Cristo était prévenu de son arrivée.

On introduisit l'étranger dans le salon le plus simple. Le comte lui attendait et alla devant de lui d'un air neutre.

— Ah ! cher monsieur, dit-il, soyez le bienvenu. Je vous attendais.

— Vraiment, dit le Lucquois, Votre Excellence m'attendait ?

— Oui, j'avais été prévenu de votre arrivée pour aujourd'hui à sept heures.

— De mon arrivée ? Ainsi vous êtes prévenu ?

— Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

— Parfaitement.

— Ah ! tant mieux ! Je craignais, je l'avoue, que l'on eût oublié cette petite précaution.

— Laquelle ?

— De vous prévenir.

— Oh ! non pas !

— Mais vous êtes sûr de ne pas vous tromper ?

— J'en suis sûr.

— C'est bien moi que Votre Excellence attendait aujourd'hui à sept heures ?

— C'est bien vous, monsieur, vérifiez.

— Oh ! si vous m'attendiez dit le Lucquois, ce n'est pas la peine.

— Si fait ! si fait ! dit Monte-Cristo.

Le Lucquois parut légèrement inquiet.

— Voyons, dit Monte-Cristo, n'êtes-vous pas monsieur le marquis Bartolomeo Cavalcanti ?

— Bartolomeo Cavalcanti, répéta le Lucquois joyeux, c'est bien cela.

— Et-majour au service d'Autriche ?

— Et-majour que j'étais ? demanda timidement le vieux militaire.

— Oui, dit Monte-Cristo, c'était avant. C'est le nom que l'on donne en France au grade que vous occupiez en Italie.

— Bon, dit le Lucquois, je ne demande pas mieux, moi, vous comprenez.

— D'ailleurs, vous ne venez pas de votre propre mouvement, reprit Monte-Cristo.

— Oh ! bien certainement.

— Vous m'êtes adressé par quelqu'un ?

— Oui.

— Par cet excellent abbé Busoni ?

— C'est cela ! s'écria le major joyeux.

— Et vous avez une lettre ?

— La voilà.

— Et pardieu ! vous voyez bien, Donnez donc.

Et Monte-Cristo prit la lettre qu'il ouvrit et qui lui fut donnée.

Le major regarda le comte avec de gros yeux étonnés qui se portaient curieusement sur chaque partie de l'appareil, mais qui revinrent à l'abbé Busoni et à son propriétaire.

— C'est bien cela, ce cher abbé, le major Cavalcanti, un digne praticien de Lucques, descendant des Cavalcanti de Florence, cousin de Monte-Cristo tout en étant, jouissant d'une fortune d'un demi-million de revenant.

— Monte-Cristo leva les yeux de dessus le papier et regarda le major.

— D'un demi-million, dit-il ; peste ! mon cher monsieur Cavalcanti.

— Et-tout un demi-million ? demanda le Lucquois.

— En toutes lettres ; et cela doit être, l'abbé Busoni est l'homme qui connaît le mieux toutes les grandes fortunes de l'Europe.

— Monte-Cristo tout en lisant, dit le Lucquois ; mais, ma parole d'honneur, je ne croyais pas que cela montât si haut.

— Parce que vous avez un intention qui vous vole ; que voulez-vous, cher monsieur Cavalcanti, il faut bien passer par là !

— Vous venez de m'éclairer, dit gravement le Lucquois, je mettrai le drôle à la porte.

— Monte-Cristo continua :

HERNIES DÉPÊCHES DE LA GUERRE PAR FIL SPECIAL

La Fête Nationale américaine

Il faut que Marseille se prépare à la célébrer

On a vu que, dans sa séance de vendredi, la Chambre des députés a proposé au gouvernement de décider que le 4 juillet, fête de l'indépendance des Etats-Unis, serait célébrée comme une fête nationale française.

Cette proposition a été adoptée par acclamation et à l'unanimité, comme il était naturel qu'elle le fût.

Le gouvernement a donc envoyé une note aux préfets pour les inviter à demander aux populations de s'associer le plus largement possible à cette manifestation de l'amitié franco-américaine de l'union des deux Républiques.

En ce qui concerne Marseille, aucune mesure n'est encore arrêtée ; mais nous sommes convaincus que l'initiative sera accueillie avec empressement par nos concitoyens.

Cette fête ne peut d'ailleurs revêtir qu'un caractère particulier ; celui qui a eu depuis quatre ans notre patriotisme national. Nous ne devons avoir qu'une seule armée, aura lieu à cette occasion, à laquelle prendront part les autorités américaines présentes à Marseille, les officiers de la Croix-Rouge américaine, etc.

Le soir, un dîner offert par le général commandant la 10^e région, réunira à l'hôtel de la rue Arménienne, les chefs militaires français et américains.

Tels seraient les grandes lignes du programme officiel.

Pour ce qui est de la coopération de la population, il est évident que nous devons Marseille aux couleurs américaines et alliées. Cela ne demande pas un gros effort d'imagination, mais encore faut-il le faire ainsi que cela doit être, en ce qui concerne Marseille, nous ne renouvellerons pas l'erreur de l'an dernier, les Marseillais puissent se procurer aisément les drapeaux aux couleurs des Etats-Unis.

Nous attendons que, au sujet des dispositions qui prendra, il faut l'espérer, la Mairie de Marseille et la proclamation de notre maire ne peut manquer d'adresser à ses concitoyens.

Les représentants de la grande armée américaine se sont déjà créés dans notre grande cité des sympathies très vives ; ces sympathies, qui ont leur source dans la grande amitié existant entre nos amis, il faut que nous les manifestions.

Ce n'est pas trop du temps qui nous sépare de l'Indépendance Day pour nous y préparer.

AU CONSEIL DE GUERRE

Condamnation d'un Officier espagnol

Le 1^{er} Conseil de guerre, composé spécialement pour la circonstance, a jugé, dans son audience, hier matin, le capitaine G... Charbonnier, officier de carrière, comme nous l'avons dit, d'escroqueries et de tentative d'escroquerie. Ce pauvre scélérat avait, en 1915, et par la suite, en 1916, volé des soldats, à Saint-Raphaël, allié le prêt de ses hommes et enfin, au moyen de fausses pièces d'identité, encaissé à Toulon, Nice, Chambour, et par la suite, en 1917, des sommes s'élevant à 12.000 francs environ.

Après interrogatoire de l'accusé et lecture du rapport médical du major-expert, M. Doucet, le conseil a conclu à sa responsabilité pénale pour cause de maladie, le commissaire du gouvernement, M. le commandant Martin, dans un réquisitoire très sévère, demandant qu'une punition sans surrés lui soit infligée.

M. de la Font, en une vibrante plaidoirie, fait valoir l'irresponsabilité du capitaine G... qui a présenté comme un neurasthénique, un nerveux et un malade.

Le conseil, après une courte délibération, a infligé au capitaine G... cinq ans de prison, dix ans d'interdiction de ses droits civiques, cinq millions francs d'amende et la destitution.

Immédiatement après l'audience, l'inculpé a rédigé une demande de suspension de peine pour le temps de sa détention.

A l'audience de l'après-midi, le même conseil a condamné à la peine de trois ans de prison et cent francs d'amende mais avec application de la loi de sursis, le prévenu civil N... A... après réquisitoire du lieutenant Dunan, substitut du commissaire du gouvernement, M... propriétaire d'un bar, avait frauduleusement fabriqué, à l'intention de soldats, ses clients, des fausses permissions.

M. Jean Grisoli a présenté sa défense avec beaucoup de talent et de chaleur.

Les soldats R... du 11^e d'infanterie et F... du 15^e train des équipages, ont comparu devant le même conseil sous l'inculpation de faux et de fautes en écriture, usage de faux, contrefaçon de sceau du commandant du recrutement de Nice et de désertion et F... de complicité de faux.

M. Fabrikant, a vécu avec M. Kerensky, depuis le coup d'Etat de novembre. Il l'a suivi partout. Il nous a dit, depuis cette date, qu'il avait vu Kerensky à Moscou et à Pétersbourg, grâce à l'extrême dévouement de quelques-uns de ses amis. M. Kerensky est dans un excellent état de santé.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 29 Juin.

Communiqué officiel de l'armée d'Orient du 28 Juin.

L'artillerie ennemie se montre particulièrement active dans le secteur de Doiran, Vardar et au nord de Mayadag. Nos batteries ripostent par des tirs de destruction et de harcèlement.

Kerensky à Paris

Les conférences de l'ex-président de la République russe

Paris, 29 Juin.

M. Kerensky, ex-président de la République russe, est arrivé ce soir à Paris, venant de Londres. Il s'est rendu directement au ministère de la Guerre, accompagné de son secrétaire et ami, M. Fabrikant.

M. Marlekoï l'attendait. Les deux hommes d'Etat russes sont immédiatement entrés en conférence. Le gouvernement français avait encore à 6 heures, M. Moutet, député socialiste de Lyon, jusqu'à maintenant été seul ami d'après deux. Il est resté environ un quart d'heure au cours duquel il a été reçu par le général de son voyage, dînera et passera la nuit à l'ambassade.

Pendant son séjour à Paris, dont la durée n'est pas encore définitivement fixée, il habitera chez un de ses amis, à Passy.

M. Fabrikant, a vécu avec M. Kerensky, depuis le coup d'Etat de novembre. Il l'a suivi partout. Il nous a dit, depuis cette date, qu'il avait vu Kerensky à Moscou et à Pétersbourg, grâce à l'extrême dévouement de quelques-uns de ses amis. M. Kerensky est dans un excellent état de santé.

La Carte d'Alimentation

Un arrêté ministériel. — L'application du nouveau régime. — Les pénalités

Paris, 29 Juin.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre, viennent de faire signer un décret relatif à la carte d'alimentation, à la répartition, l'obtention ou la circulation de denrées ou substances visées à l'article premier de la loi du 10 février 1918.

Communiqué officiel

Paris, 29 Juin.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler en dehors d'une assez grande activité d'artillerie, entre l'Ourocq et la Marne, et dans la région à l'est de Reims.

Communiqué anglais

29 Juin (soir).

Rien à signaler, en dehors de l'activité habituelle de deux artilleries.

AVIATION. — De nombreux combats aériens ont eu lieu sur le front britannique. Le 23 courant, les appareils ennemis ont fait preuve d'une activité considérable. Dix-sept avions allemands ont été abattus dans la journée, six autres ont été contraints d'atterrir désarmés. Trois de nos appareils ne sont pas rentrés.

Profitant du beau temps, nos avions et ballons ont coopéré, avec l'artillerie, en réglant efficacement le tir contre les batteries et les dépôts de munitions. Un grand nombre d'explosions et d'incendies a été constaté.

Vingt-deux tonnes d'explosifs ont été lancées dans la journée sur différents objectifs. Quatorze tonnes et demi ont été lancées au cours de la nuit suivante.

Communiqué américain

29 Juin, 21 h.

Sur plusieurs points du front, on signale des raids et des patrouilles. Co matin, en Picardie, un de nos petits détachements a fait trente-six prisonniers, dont un officier. Des pertes sévères ont été infligées à l'ennemi, tandis que les nôtres sont légères.

Dans la région de Château-Thierry, une forte patrouille ennemie a été repoussée avec pertes.

Un détachement ennemi, qui avait atteint nos lignes dans les Vosges, a été rejeté par nos feux.

L'Offensive allemande

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 30 Juin, 2 h. 5.

Le communiqué du 28 juin au soir a rendu compte d'une intéressante opération de détail exécutée par nos troupes sur un front de 10 kilomètres, de la région de Damant et de Saint-Pierre-Aigle, contre Ambly et Montgobert. Voici sur cette action quelques détails complémentaires :

Dans sa soirée vers la forêt de Villers-Cotterets et au sud de cette forêt, le 28 juin, les troupes allemandes ont tenté de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

Elles tentèrent de franchir la ligne de front de nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, franchissant le ravin de Couvres et de Lavergne, enlevèrent le village de Cutry et occupèrent les hauteurs au nord-est de ce village.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'Offensive autrichienne

Communiqué officiel

Rome, 29 Juin.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

La lutte d'artillerie qui s'est maintenue modérée sur le reste du front s'est animée sensiblement sur le plateau d'Asiago. Nos patrouilles, avec leur activité coutumière, ont harcelé efficacement l'ennemi et ont endommagé ses défenses sur plusieurs points des contres de voies ferrées, et des mouvements de troupes sur les arrières de l'ennemi ont été bombardés par nos aviateurs et ceux de nos alliés. Trois avions ennemis ont été abattus pendant la journée d'hier.

Un Combat naval

Des torpilleurs anglais attaquent des torpilleurs allemands

Londres, 29 Juin.

L'Ambraut britannique annonce que dans la soirée du 27 juin, quatre de nos contre-torpilleurs en patrouille au large de la côte belge aperçurent huit contre-torpilleurs ennemis. Nos contre-torpilleurs prirent alors la direction de l'Est à toute vitesse, et attaquèrent l'ennemi à longue distance.

Après un engagement d'un quart d'heure, l'ennemi fut rejoint par trois autres contre-torpilleurs et c'est alors que les nôtres se replièrent sur leurs bases. L'ennemi ne les suivit pas et l'action prit fin. Nos bâtiments n'ont subi aucun dommage.

Une Famille de mauvais Français en Conseil de Guerre

Rouen, 29 Juin.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

Le conseil de guerre a condamné M. Modest Vallant, âgé de 63 ans, conseiller municipal d'Annoy (Aisne), à la réclusion perpétuelle ; sa femme, à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. La fille, la veuve Foudard, à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ils étaient accusés d'avoir, pendant l'occupation allemande en octobre 1914, dénoncé à la Kommandantur des soldats français armés, cachés dans le pays et d'avoir obtenu ainsi la déportation en Allemagne de plusieurs habitants qui les traitaient de traîtres. Vallant et sa famille ont été arrêtés, lors de l'avance des troupes françaises.

